

IV. CONFORT ACOUSTIQUE

Idée reçue	Piste de réflexion	Source
Le confort acoustique des bâtiments contribue à assurer une bonne qualité de vie. 	L'impact du bruit dans les bâtiments est encore peu étudié. Toutefois, dans une étude de l'ADEME datant de 2021, les coûts sociaux estimés par le bruit des particuliers, les activités commerciales et de loisirs et les chantiers de construction s'élèvent à 26,3 milliards d'euros dont 68 % pour les seuls bruits des particuliers.	Coût social du bruit en France, ADEME https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/6130/Coût_social_du_bruit_en_France.zip
Au bureau, dans nos logements, dans nos activités, le bruit est présent dans tous les lieux clos. 	« Si le bruit inquiète moins les Français que d'autres problèmes environnementaux comme la pollution de l'air ou de l'eau, il n'en reste pas moins qu'il constitue une nuisance très présente dans la vie quotidienne de chacun. Deux tiers des personnes interrogées citent le bruit à leur domicile comme première source de nuisance (Enquête TNS SOFRES, 2010). De même 67 % des actifs jugent leur milieu de travail bruyant (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2005). »	Guide bruit et santé, CIDB Page 2 https://www.bruit.fr/images/stories/pdf/guide-bruit-sante-cidb-2013.pdf
Pour en savoir plus : • Construire sain - Guide à l'usage des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour la construction et la rénovation, Ministère de l'égalité des territoires et du logement, ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie. Le confort acoustique, contexte, effets du bruit sur la santé, page 39 https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guides_construire_sain_2015.pdf • [Dossier santé] #10 - L'acoustique, critère essentiel de santé et de bien-être, Construction 21 https://www.construction21.org/france/articles/h/Sante-et-bien-etre-dans-nos-batiments.html		